

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 08-12085 / 111202  
Polysys AG, 1023 Crissier  
Logistics - Distribution Process  
besoins spéciaux de consommation  
2 H  
31.05.2008–31.03.2011 (Modification)

### **Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 08-12037 / 111259  
Nestlé Nespresso SA Centre de production, 1580 Avenches  
Centre de Production Avenches: Torréfaction, conditionnement, stockage et maintenance.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
110 H, 40 F  
15.06.2008–30.06.2011 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

10 juin 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail